

Retraite: hausse des pensions au 1er octobre

Par Laurence Le Dren, Notre Temps, le **18 septembre 2017**

Après trois ans de gel, les pensions de retraite de base vont être revalorisées.

Le montant des pensions de retraite va être revalorisé de 0,8% à compter du 1er octobre prochain a indiqué Bercy lundi 18 septembre. Pour une pension de base, c'est-à-dire hors retraite complémentaire, de 668 euros (la moyenne en 2016), cela signifie 5,34€ de plus par mois. La hausse atteindra 13€ mensuels pour les retraites de base les plus élevées.

Qui sera concerné?

Tous les régimes dits alignés, c'est-à-dire le **régime général des salariés du privé**, [le RSI](#) pour les commerçants, les travailleurs indépendants et les autoentrepreneurs, et la **MSA** pour les agriculteurs, vont en bénéficier. Au total 16 millions de retraités sont concernés. Quand? Rappelons que les pensions de base sont versées à terme échu, c'est-à-dire que les pensions d'octobre seront créditées sur les comptes en banque des assurés début novembre.

De quoi dépend la revalorisation?

La hausse des pensions est calculée au moyen d'une formule utilisant le **taux d'inflation**. Depuis 2016, ce calcul s'appuie sur la hausse des prix constatée pendant douze mois, d'août 2016 à juillet 2017 (+0.8% selon l'Insee) et non plus sur une prévision comme par le passé.

Compte-tenu de la faible inflation, la [retraite de base](#) n'avait pas été augmentée en 2016 et un modeste 0,1% avait été appliqué en 2015. La dernière [revalorisation](#) significative (+1,3%) remonte à avril 2013.